

LA PESTE DE 1720 DANS LES BASSES-ALPES

3^e partie

Joseph-Marie Maurel – Digne – 1908- Imprimerie Chaspoul

Le département s'organise.

Extrait :

Laugier du Villard commandait les postes du haut Verdon jusques à la viguerie de Colmars. Un cordon sanitaire était établi sur les bords de la rivière depuis Colmars jusqu'à son embouchure dans la Durance, et de nombreux postes s'y trouvaient installés. Les communautés riveraines subirent le double contre-coup de cette occupation et de ce voisinage.

Thorame-Basse a dressé 2.600 cannes de cloisons et palissades pour fermer le lieu et les hameaux en dépendant, a fourni dix miliciens et quatorze hommes armés sur les postes du Verdon. Il lui a fallu construire une baraque en pierres recouverte en planches au pont de Notre-Dame de la Fleur, avec barrière à chaque extrémité.

Thorame-Haute n'a pas fourni moins de vingt-sept hommes et, comme son terroir longe le Verdon sur une assez longue étendue, elle avait dû construire sept baraques, une au pont clos, une au pont de la Ribière, une à la Ponche, une au clos des Maïsses, une au clos des Rollands, une à la Condamine, la moitié de celle du Pigeonnier avec Beauvezer, et celle du pont du moulin conjointement avec Colmars. D'autre part, on avait entouré le lieu de bonnes palissades, avec portes fermant à clé aux trois entrées, où neuf hommes montaient la garde jour et nuit. La communauté avait eu à fournir quarante-cinq jours de subsistance à un vagabond que la garde avait arrêté au pont. Comme on le soupçonnait de contagion, on lui construisit aux champs une baraque, afin qu'il y pût faire quarantaine. Le vagabond y mit le feu deux ou trois fois ; on dut s'en débarrasser en le faisant conduire à Saint-Apollinaire de Puimoisson, antique chapelle aux champs, affectée aux quarantenaïres étrangers.

Sur Saint-Apollinaire :

De son côté, le marquis de Castellane, commandant la viguerie, ordonna la formation d'un corps de garde à Saint-Apollinaire, antique chapelle rurale, interdite depuis 1718, et fit enfermer sous ses voûtes tous les vagabonds contaminés ou soupçonnés, qui seraient trouvés errants sur les chemins. Une femme, Madeleine Jaubert, épouse Nestolat, y mourut le 26 novembre 1720. De la peste ? Le registre mortuaire semble l'indiquer ; aucun rapport médical n'en donne l'assurance.

Ouvrage en ligne sur :

http://www.bibchato.fr/opacwebaloes/index.aspx?ldPage=171#_edn11